



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	4	3	3	2	E	-

a) Construction en série : B – autres cas A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) 01 : paramoteur

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Modèle	LINK 3 -22
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse du constructeur	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

Activités particulières	n/a		
Equipements autorisés	n/a		
Masse minimale	Masse maximale (MMD)	Résistance minimale d'ancrage	
55 kg	100 kg	1000 daN	
Voilure			
Fabricant	Modèle	Surface à plat	
Niviuk Gliders / Air Games SL	LINK 3 -22	22 m²	
Autres limitations	Puissance maximale du moteur : 27kW		
Réf. manuel d'utilisation	Manuel Link3		
Réf. manuel d'entretien	Manuel Link3		

Document établi le : **12 juin 2025**

(annule et remplace toute version précédente)

Pour le Ministre chargé de l'Aviation civile,

Raphaël AUBERT

Adjoint au chef du pôle navigabilité DSAC-EC/NO/NAV

A renseigner par le constructeur de l'ULM de série ou par un représentant dûment habilité

Numéro de série de l'ULM:

Aéronef livré en kit : oui* non (si l'assemblage a été réalisé sous la responsabilité du constructeur, cocher « non »)

Je certifie que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs de cette fiche et aux conditions techniques applicables, sauf mention contraire ci-dessous.

Cette attestation porte sur l'état de l'ULM :

à la date de signature à la date du :

Remarques/exceptions éventuelles :

.....
.....

A : le :

Nom, prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

(*) Si l'ULM a été livré en kit, l'attestation du constructeur porte sur les éléments du kit livré et les instructions d'assemblage fournies par lui ; la conformité finale de l'aéronef suppose que l'aéronef soit correctement assemblé, sous la responsabilité du demandeur de la carte d'identification, à partir de ces éléments et de ces instructions.



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

Liberté
Égalité
Fraternité



FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	4	3	3	3	E	-

a) Construction en série : B – autres cas A
b) Monoplace : 1 - Biplace : 2
c) 01 : paramoteur

d) Code de l'autorité aéronautique
e) Numéro d'ordre
f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Modèle	LINK 3 -24
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse du constructeur	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

Activités particulières	n/a		
Equipements autorisés	n/a		
Masse minimale	Masse maximale (MMD)	Résistance minimale d'ancrage	
70 kg	120 kg	1000 daN	
Voilure			
Fabricant	Modèle	Surface à plat	
Niviuk Gliders / Air Games SL	LINK 3 -24	24 m²	
Autres limitations	Puissance maximale du moteur : 27kW		
Réf. manuel d'utilisation	Manuel Link3		
Réf. manuel d'entretien	Manuel Link3		

Document établi le : **12 juin 2025**
(annule et remplace toute version précédente)
Pour le Ministre chargé de l'Aviation civile,

Raphaël AUBERT
Adjoint au chef du pôle navigabilité DSAC-EC/NO/NAV

A renseigner par le constructeur de l'ULM de série ou par un représentant dûment habilité

Numéro de série de l'ULM:

Aéronef livré en kit : oui* non (si l'assemblage a été réalisé sous la responsabilité du constructeur, cocher « non »)

Je certifie que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs de cette fiche et aux conditions techniques applicables, sauf mention contraire ci-dessous.

Cette attestation porte sur l'état de l'ULM :

à la date de signature à la date du :

Remarques/exceptions éventuelles :

.....
.....

(* Si l'ULM a été livré en kit, l'attestation du constructeur porte sur les éléments du kit livré et les instructions d'assemblage fournies par lui ; la conformité finale de l'aéronef suppose que l'aéronef soit correctement assemblé, sous la responsabilité du demandeur de la carte d'identification, à partir de ces éléments et de ces instructions.

A : le :

Nom, prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	4	3	3	4	E	-

a) Construction en série : B – autres cas A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) 01 : paramoteur

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Modèle	LINK 3 -26
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse du constructeur	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

Activités particulières	n/a		
Equipements autorisés	n/a		
Masse minimale	Masse maximale (MMD)	Résistance minimale d'ancrage	
90 kg	145 kg	1000 daN	
Voilure			
Fabricant	Modèle	Surface à plat	
Niviuk Gliders / Air Games SL	LINK 3 -26	26 m²	
Autres limitations	Puissance maximale du moteur : 27kW		
Réf. manuel d'utilisation	Manuel Link3		
Réf. manuel d'entretien	Manuel Link3		

Document établi le : **12 juin 2025**

(annule et remplace toute version précédente)

Pour le Ministre chargé de l'Aviation civile,

Raphaël AUBERT

Adjoint au chef du pôle navigabilité DSAC-EC/NO/NAV

A renseigner par le constructeur de l'ULM de série ou par un représentant dûment habilité

Numéro de série de l'ULM:

Aéronef livré en kit : oui* non (si l'assemblage a été réalisé sous la responsabilité du constructeur, cocher « non »)

Je certifie que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs de cette fiche et aux conditions techniques applicables, sauf mention contraire ci-dessous.

Cette attestation porte sur l'état de l'ULM :

à la date de signature à la date du :

Remarques/exceptions éventuelles :

.....
.....

A : le :

Nom, prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

(*) Si l'ULM a été livré en kit, l'attestation du constructeur porte sur les éléments du kit livré et les instructions d'assemblage fournies par lui ; la conformité finale de l'aéronef suppose que l'aéronef soit correctement assemblé, sous la responsabilité du demandeur de la carte d'identification, à partir de ces éléments et de ces instructions.



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

Liberté
Égalité
Fraternité



FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	4	3	3	5	E	-

a) Construction en série : B – autres cas A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) 01 : paramoteur

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Modèle	LINK 3 -28
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.
Adresse du constructeur	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERA DE TER - GIRONA - ESPAGNE

Activités particulières	n/a		
Equipements autorisés	n/a		
Masse minimale	Masse maximale (MMD)	Résistance minimale d'ancrage	
105 kg	170 kg	1000 daN	
Voilure			
Fabricant	Modèle	Surface à plat	
Niviuk Gliders / Air Games SL	LINK 3 -28	28 m²	
Autres limitations	Puissance maximale du moteur : 27kW		
Réf. manuel d'utilisation	Manuel Link3		
Réf. manuel d'entretien	Manuel Link3		

Document établi le : **12 juin 2025**

(annule et remplace toute version précédente)

Pour le Ministre chargé de l'Aviation civile,

Raphaël AUBERT

Adjoint au chef du pôle navigabilité DSAC-EC/NO/NAV

A renseigner par le constructeur de l'ULM de série ou par un représentant dûment habilité

Numéro de série de l'ULM:

Aéronef livré en kit : oui* non (si l'assemblage a été réalisé sous la responsabilité du constructeur, cocher « non »)

Je certifie que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs de cette fiche et aux conditions techniques applicables, sauf mention contraire ci-dessous.

Cette attestation porte sur l'état de l'ULM :

à la date de signature à la date du :

Remarques/exceptions éventuelles :

.....
.....

A : le :

Nom, prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

(*) Si l'ULM a été livré en kit, l'attestation du constructeur porte sur les éléments du kit livré et les instructions d'assemblage fournies par lui ; la conformité finale de l'aéronef suppose que l'aéronef soit correctement assemblé, sous la responsabilité du demandeur de la carte d'identification, à partir de ces éléments et de ces instructions.